

Le Vaucluse est le 5e département le plus pauvre de France métropolitaine

<u>Une étude de l'Insee Paca</u> confirme un fort taux de pauvreté dans la population de Vaucluse. Le département est même l'un des plus touchés de l'Hexagone. Quant à la région Provence-Alpes-Côte d'Azur, elle fait à peine davantage puisque seul le département des Hautes-Alpes fait mieux que la moyenne nationale.

Régulièrement qualifié de 7° ou de 6° département le plus pauvre de France, le Vaucluse figure en fait en 5° position métropolitaine de ce triste classement. Avec un taux de pauvreté de 20% de sa population, il apparaît ainsi derrière la Seine-Saint-Denis (28,4%), les Pyrénées-Orientales (21%), l'Aude (20,7%) et la Haute-Corse 20,6%. Il glisse éventuellement de 2 places supplémentaires dans ce 'top de la misère' si l'on prend en compte La Réunion (38,9%) et la Martinique (29,8%).

Si le Vaucluse est à la traîne de Provence-Alpes-Côte d'Azur, la région ne brille pas par ses résultats (voir tableau ci-dessous). Seul le département des Hautes-Alpes affiche un taux de pauvreté inférieur à la moyenne nationale. Les Bouches-du-Rhône et surtout le Gard voisin ne sont malheureusement pas très loin des chiffres vauclusiens.

Taux de pauvreté en Paca et départements limitrophes du Vaucluse

Département	Taux de pauvreté
Hautes-Alpes	13,9%
Ardèche	14,4%
Drôme	14,8%
Alpes-Maritimes	15,8%
Var	15,6%
Alpes-de-Haute-Provence	16,8%
Bouches-du-Rhône	18,7%
Gard	19,8%
Vaucluse	20%
Moyenne Paca	17,3%
Moyenne France métropolitaine	14,6%

Source Insee : étude mai 2021 (données 2018)

Dans le Vaucluse il existe aussi de forte disparité entre les territoires. Ainsi, c'est au sein de la Communauté de communes Aygues-Ouvèze en Provence (CCAOP) <u>que l'Insee observe les plus faible taux</u>



de pauvreté du département. La CC Territoriale Sud-Luberon et Pays des Sorques et des Monts de Vaucluse affichent également de meilleurs résultats que la moyenne nationale (voir tableau ci-dessous). A l'inverse le Pays Réuni d'Orange, le Pays d'Apt-Luberon, Rhône Lez Provence, la Cove et le Grand Avignon sont à la traîne. Cependant, ces intercommunalités font mieux que leurs voisins de Beaucaire Terre d'Argence, Arles-Crau-Camargue-Montagnette, Alès Agglomération et Nîmes Métropole. Des chiffres qui confirment que les personnes en situation de pauvreté sont plus présentes dans les pôles qu'en périphérie.

« Quelle que soit la taille de l'aire d'attraction, le taux de pauvreté est bien plus élevé dans le pôle que dans la couronne : il y est près du double, sauf dans les aires de moins de 50 000 habitants où l'écart est moins prononcé, explique David Pirou dans la synthèse de son étude Insee. La pauvreté est particulièrement élevée dans les communes-centres où un habitant sur cinq est en situation de pauvreté. Elle est moins fréquente en dehors des aires d'attraction (taux de pauvreté de 14,7 %) que dans les pôles (18,9 %), mais reste toutefois nettement plus marquée que dans les couronnes (10,6 %). »

Taux de pauvreté par établissement public de coopération intercommunale (EPCI)

Établissement public de coopération intercommunale Taux de pauvreté

<u>-</u>	
CC Aygues-Ouvèze en Provence (CCAOP)	11,6%
CC Territoriale Sud-Luberon	13%
CC Vallée des Baux-Alpilles	13,7%
CC du Pays des Sorgues et des Monts de Vaucluse	14,1%
CC du Pont du Gard	15%
CA Terre de Provence	15%
CA du Gard Rhodanien	16,5%
CC des Sorgues du Comtat	17%
CC Pays d'Uzès	17%
CC Vaison Ventoux	17,8%
CA Luberon Monts de Vaucluse	19,1%
CC Ventoux Sud	19,3%
Métropole d'Aix-Marseille-Provence	18,6%
CC Enclave des Papes-Pays de Grignan	18,9%
CC du Pays Réuni d'Orange (CCPRO)	19,9%
CC Pays d'Apt-Luberon	20%
CC Rhône Lez Provence	20,2%
CA Ventoux-Comtat-Venaissin (Cove)	20,8%
CA du Grand Avignon	22,2%
CC Beaucaire Terre d'Argence	22,3%
CA d'Arles-Crau-Camargue-Montagnette	22,7%



CA Alès Agglomération 22,8%
CA de Nîmes Métropole 22,8%

CA : Communauté d'agglomérations ; CC Communauté de communes.

Fortes disparités de revenus

Autre mauvaise nouvelle, avec 19 880 $\$ le Vaucluse affiche également le niveau de vie annuel médian le plus bas de la région. Le département est devancé par les Alpes-de-Haute-Provence (20 580 $\$), les Hautes-Alpes (20 880 $\$), les Bouches-du-Rhône (21 360 $\$), le Var (21 590 $\$) et les Alpes-Maritimes (22 140 $\$) alors que la moyenne de Provence-Alpes-Côte d'Azur s'élève à 21 350 $\$ et celle de la France à 21 650 $\$.

« Les niveaux de vie varient également selon la localisation au sein des aires d'attraction des villes (pôle ou couronne), ainsi que selon le nombre d'habitants de l'aire, poursuit le statisticien de l'Insee. Le niveau de vie médian est ainsi plus faible dans les pôles (21 $000\mathfrak{E}$ par an), notamment au sein des communescentres (20 $220\mathfrak{E}$), que dans les couronnes (22 $430\mathfrak{E}$). Pour chacune de ces catégories de communes, le niveau de vie augmente avec la taille des aires. Il est ainsi le plus élevé (22 660e) dans les aires de 700 000 habitants ou plus hors Paris, en particulier dans leurs couronnes (23 $730\mathfrak{E}$). Dans l'aire d'attraction de Paris, le niveau de vie médian est de 23 $740\mathfrak{E}$. Il est plus faible qu'au niveau national dans les communes situées hors attraction des villes (20 $410\mathfrak{E}$). »

Autre constat, c'est en Île-de-France et Provence-Alpes-Côte d'Azur que l'on constate les plus fortes disparités de revenus entre les personnes les plus modestes et celles, plus aisées.

L.G.

*Le niveau de vie médian partage la population en deux : la moitié des personnes disposent d'un niveau de vie inférieur et l'autre moitié d'un niveau de vie supérieur

Orange : la BA 115 fait décoller l'emploi dans le Haut-Vaucluse

3 avril 2025 |



Ecrit par le 3 avril 2025



Selon l'Insee Provence-Alpes-Côte d'Azur, 3 120 emplois dépendraient de la présence de la Base aérienne 115 (BA 115) d'Orange-Caritat. Ces chiffres confirment l'impact du premier site militaire du département sur l'économie et l'emploi du Haut-Vaucluse.

« La Base aérienne 115 d'Orange emploie 2 030 personnes sur son site, explique <u>l'Insee Provence-Alpes-Côte d'Azur</u> dans <u>une étude qu'elle vient de publier en partenariat avec le ministère des Armées</u>. La quasi-totalité d'entre elles, soit 1 750 personnes, sont des militaires d'active. 80 civils travaillent également à temps complet sur le site de la base aérienne. S'y ajoutent 200 réservistes présents à temps partiel sur la base. »

Chaque année, 4 500 à 5 000 militaires sont aussi de passage à la BA 115, pour une formation de durée variable, de 1 semaine à 6 mois. En effet, la base aérienne forme des pilotes de chasse et d'hélicoptère ainsi que les commandos parachutistes de l'air et tous les militaires du rang de l'Armée de l'air et de l'espace. Ces stagiaires, logés sur la commune d'Orange durant leur formation, représentent l'équivalent de 500 personnes présentes sur site tout au long de l'année. Au total, entre les militaires, civils, réservistes et stagiaires confondus, 2 530 emplois sont liés directement à la présence de la BA 115, ce



qui situe la base dans la moyenne des effectifs des bases aériennes françaises.

La BA 115 est le plus gros employeur de cette zone, loin devant le centre hospitalier d'Orange (800 emplois) et la mairie d'Orange (500 emplois).

10% des emplois de la zone

Si les unités opérationnelles de la BA 115, aussi dénommée capitaine Maurice de Seynes depuis 1989, sont réparties entre la plateforme aéronautique Caritat, qui s'étend sur les communes d'Orange, Jonquières et Camaret-sur-Aigues, et le 'quartier Geille' dans le centre-ville de la cité des princes, la zone d'influence s'étend sur près d'une quarantaine de communes situées en Vaucluse (25 communes) mais aussi dans la Drôme (4 communes) et le Gard rhodanien (6 communes).

Dans cette zone, 10% des emplois dépendent de la base aérienne car au-delà des emplois directs sur son site, celle-ci génère sur ce territoire, l'équivalent de 590 autres emplois. Pour l'essentiel, ces emplois sont induits par la consommation quotidienne des familles des salariés de la base aérienne et de ses fournisseurs locaux. La moitié des emplois sont générés dans le secteur marchand, dont le commerce (16%) et la construction (11%). La santé et l'administration publique en concentrent à eux deux près de 42%. Des emplois induits qu'y se concentrent principalement à Orange, Jonquières, Camaret-sur-Aigues et Sérignan-du-Comtat où se trouvent les trois quarts de l'ensemble des emplois indirects et induits générés par l'activité de la base aérienne, soit 450 emplois.

Au final, ce sont au total 3 120 emplois qui dépendent de la base aérienne.

Un important poids démographique aussi

« Si l'on considère les familles des salariés, la population concernée par l'activité de la base aérienne représente l'équivalent de 5 180 personnes dans la zone d'influence, poursuit cette étude menée pour l'Insee par Lucile Jamet et Carole Zampini. Près de la moitié de cette population réside à Orange, soit 2 500 personnes. Environ 380 personnes habitent à Camaret-sur-Aigues, 360 à Jonquières, 290 à Piolenc et 200 à Sérignan-du-Comtat. Comme pour l'emploi, l'influence de la base en termes de population est maximale à Orange où 8,6% de la population communale est concernée par la présence de la base, à Camaret-sur-Aigues (8,4%), à Sérignan-du-Comtat (7,4%) et à Jonquières (6,6%). A Piolenc et Mornas, la base 'pèse' entre 4 et 6% de la population totale. »

Cette présence a également un impact sur les effectifs des établissements scolaires des environs. En effet, 880 enfants âgés de 3 à 17 ans ont au moins un parent employé sur la base aérienne. Ils représentent 3,5% des enfants en âge d'être scolarisés du territoire d'influence. À cela s'ajoutent 160 enfants âgés de moins de 3 ans, susceptibles d'être gardés en crèche. Caractéristique d'une population jeune, 60% des enfants des salariés de la base sont en âge d'être inscrits en école maternelle ou primaire, contre 50% de ceux de la zone d'influence.

L'influence de la base aérienne ne se limite cependant pas à la zone retenue dans cette étude. Des salariés de la BA 115, de même que des salariés travaillant dans les établissements fournisseurs, résident en dehors de cette zone. Ces derniers représentent tout de même 32% des effectifs.

La base aérienne va moderniser ses infrastructures pour accueillir deux escadrons Rafale à partir de l'été 2024 en remplacement de celui de Mirage 2000.



Nombreux liens avec le tissu local

Premier site militaire de Vaucluse, la base entretient donc des liens étroits avec le tissu local. Elle s'investit ainsi auprès des établissements scolaires à travers des initiatives diverses comme les Brevets d'initiation aéronautique, les Classes de défense et de sécurité globales et, plus ponctuellement, des journées portes ouvertes thématiques.

Tout récemment, Orange-Caritat a reçu jeudi 1er juillet les élèves du collège Marie-Pila, du lycée Henri-Fabre et Victor-Hugo de Carpentras, du collège Jean-Giono d'Orange, du collège Saint-Gabriel de Valréas, du lycée Montesquieu de Sorgues et du lycée Vincent de Paul d'Avignon afin d'assister à un vol de nuit au cours duquel des brevets d'initiation aéronautique ont été remis. Le 6 juillet, une convention entre le collège de Sainte-Cécile les Vignes et la base aérienne 115 d'Orange a été signée, avec l'Escadron d'hélicoptères 5/67 Alpilles comme unité marraine.

Mi-juin, la base a aussi organisé <u>son 1er rallye citoyen 2021 au profit d'une centaine d'élèves de</u> <u>différents collèges du Vaucluse</u>.

Par ailleurs, dans le cadre des Journées défense et citoyenneté, cette base inaugurée en 1939 par Edouard Daladier, alors président du conseil et député d'Orange, accueille plus de 8 000 jeunes par an. La base aérienne dispose également d'un musée ouvert au public qui attire environ 5 200 visiteurs par an.

Encore des investissements à venir

Dans le cadre de la loi de programmation militaire 2019-2025, la base aérienne modernise ses infrastructures pour accueillir deux escadrons Rafale à partir de l'été 2024 en remplacement de celui de Mirage 2000 équipant actuellement la BA 115 depuis 1998. La venue du jet de combat omnirôle de Dassault devrait nécessiter des travaux d'aménagement sur les 371 hectares du site et les 2 400 mètres de piste. Ainsi, l'Armée de l'Air et de l'Espace vient de lancer, fin 2020, <u>le chantier de son nouveau mess (8,5M€ d'investissement) qui devrait être opérationnel d'ici la fin du printemps 2022</u>.

Sur cette période, d'importants investissements (plus de 150M€) vont donc conforter la base aérienne dans son environnement local et accroître légèrement son effectif (50 personnes supplémentaires à l'horizon 2024).

Par ailleurs, chaque année, la base commande 6,7M€ (ndlr : chiffre 2017) de matériels, fournitures et prestations de services auprès d'environ 300 établissements dont un tiers d'entreprises locales. Ces besoins nécessaires à son fonctionnement général et l'entretien de ses infrastructures représentent l'équivalent de 35 emplois.

L'Armée de l'Air prépare également l'avenir en tenant compte des contraintes environnementales. En effet, le Service du commissariat des armées (SCA) a acquis quatre Citroën AMI électriques pour une expérimentation menée par le Groupement de soutien de la base de défense Istres-Orange-Salon de Provence. De quoi permettre de répondre aux enjeux de transition énergétique avec un basculement de la moitié de la flotte administrative des armées à une propulsion à faibles émissions de gaz à effet de serre d'ici 2030.





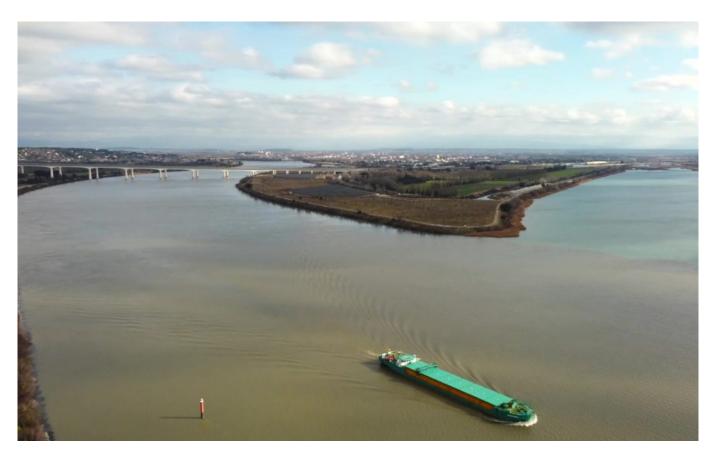
D'ici mars 2022, la BA 115 sera dotée d'un nouveau mess d'une superficie de 3 400m2.

Zone d'emploi : Avignon aspire de plus en plus le Gard

3 avril 2025 |



Ecrit par le 3 avril 2025



C'est officiel! Selon <u>l'Insee</u> (Institut national de la statistique et des études économiques) la zone d'emploi d'Avignon compte désormais davantage de communes gardoise et buccorhodaniennes que de vauclusiennes. Une réalité qui met de plus en plus en lumière les incohérences des frontières départementales.

En redéfinissant le périmètre des zones d'emploi en Provence-Alpes-Côte d'Azur, l'Insee a établi que la région comptait désormais 22 zones contre 18 en 2010. Intégrant de nouvelles méthodes afin d'harmoniser les possibilités de comparaison au niveau européen, ce zonage détermine un territoire à l'intérieur duquel la plupart des actifs résident et travaillent. Pour l'Insee, « il s'agit de l'espace le plus pertinent pour étudier le fonctionnement du marché du travail et pour adapter localement les politiques de l'emploi ».

Cette réévaluation des frontières 'économiques' de nos territoires fait ainsi notamment apparaître les zones d'emploi de Carpentras et de Valréas (jusqu'alors intégrées à celle d'Avignon) ainsi que celle de Bollène-Pierrelatte (rattachée jusqu'à présent à Orange).

Avignon dépasse les frontières

Déjà principale zone d'emploi de Paca dépassant les frontières régionales en 2010, le bassin de vie de la cité des papes ne fait que renforcer ce déséquilibre 10 ans plus tard. Ainsi à ce jour, la zone d'emploi d'Avignon comprend 15 communes gardoises (Les Angles, Aramon, Domazan, Estézargues, Fournès,



Lirac, Montfrin, Pujaut, Rochefort-du-Gard, Roquemaure, Sauveterre, Saze, Tavel, Théziers et Villeneuve-lès-Avignon) pour 'seulement' 13 vauclusiennes (Althen-des-Paluds, Avignon, Bédarrides, Caumont-sur-Durance, Châteauneuf-de-Gadagne, Entraigues-sur-la-Sorgue, Jonquerettes, Morières-lès-Avignon, Le Pontet, Saint-Saturnin-lès-Avignon, Sorgues, Vedène et Velleron). A cela s'ajoutent 8 villes des Bouches-du-Rhône (Barbentane, Cabannes, Châteaurenard, Eyragues, Graveson, Noves, Rognonas et Verquières). Comme dans le même temps, l'Insee a 'détaché' plus d'une soixantaine de communes vauclusiennes jusqu'alors rattachées à Avignon et désormais intégrées dans les zones d'emploi de Valréas, Carpentras, Orange et Cavaillon ce contraste est maintenant encore plus saisissant : Avignon s'étend plus en Occitanie qu'en Vaucluse.

« Avignon s'étend plus en Occitanie qu'en Vaucluse. »

Alors que le Vaucluse est déjà le département où la part des emplois occupés par des personnes résidant à l'extérieur est déjà la plus importante de la région, pour le bassin de vie d'Avignon, à cheval entre 3 départements et 2 régions, ce déséquilibre est encore plus marqué. Ainsi, plus de 40% des emplois du Grand Avignon sont occupés par des non-résidents aux premiers rangs desquels figurent des Vauclusiens (près de 15 000 personnes habitants dans une autre commune), des Gardois (plus de 6 000) et des Buccorhodaniens (près de 4 000). Et si au sein du Grand Avignon, le nombre d'emplois a très légèrement progressé entre 2006 et 2016 (+ 0,6 % en moyenne par an), c'est avant tout les territoires qui l'entourent qui en ont profité. En 10 ans, de nombreux actifs ont ainsi quitté le Grand Avignon tout en continuant à venir y travailler chaque jour. Ils se sont installés dans plusieurs intercommunalités voisines où le nombre de navetteurs (ndlr : un navetteur est un actif qui quitte sa commune de résidence quotidiennement pour aller travailler) a fortement progressé, notamment les communautés d'agglomération Luberon Monts de Vaucluse (LMV) à l'est, Terre de Provence au sud et Ventoux-Comtat-Venaissin (Cove) au nord.

« Ne rien faire pour adapter les frontières à la réalité du territoire devient un crime contre l'emploi. »

Tout ceci n'est pas sans conséquence sur 'l'optimisation' des performances économiques de ce territoire où entrepreneurs, élus locaux et citoyens résidents constatent régulièrement les difficultés liées aux frontières départementales et régionales en matière de transport, de santé, d'éducation (2 zones de vacances scolaires), de sécurité, d'emploi...

Ce n'est d'ailleurs pas un hasard si l'Insee a revu le périmètre des zones d'emploi avec pour objectif de proposer une meilleure vision du territoire afin d'adapter localement les politiques de l'emploi. Constater que le Vaucluse est l'un des départements les plus pauvres de France c'est un début, ne rien faire pour adapter ses frontières à la réalité de son territoire devient un crime contre l'emploi.

Valréas et la question de la Drôme provençale



Bien que championne dans ce domaine, la cité des papes n'a plus l'exclusivité du franchissement des limites régionales. Désormais, les zones d'emplois de Bollène-Pierrelatte et de Valréas se composent majoritairement de résidents d'Auvergne-Rhône-Alpes (70% pour Bollène-Pierrelatte et plus de 50% pour Valréas).

« Quel sort pour la Drôme provençale ? Auvergne-Rhône-Alpes ou Paca ? »

Outre 4 communes vauclusiennes (Bollène, Lamotte-du-Rhône, Lapalud et Mondragon) la zone d'emploi de Bollène-Pierrelatte comprend 8 communes ardéchoises et 17 drômoises. Pour Valréas, la zone d'emploi compte 23 villes vauclusiennes (Beaumont-du-Ventoux, Brantes, Buisson, Crestet, Entrechaux, Faucon, Grillon, Malaucène, Puyméras, Rasteau, Richerenches, Roaix, Sablet, Saint-Léger-du-Ventoux, Saint-Marcellin-lès-Vaison, Saint-Romain-en-Viennois, Saint-Roman-de-Malegarde, Savoillan, Séguret, Vaison-la-Romaine, Valréas, Villedieu et Visan) ainsi que plus de 90 communes drômoises, dont Nyons, essentiellement rattachées jusqu'à maintenant à Montélimar. Là encore, sans attendre les répercussions kafkaïennes que pourrait avoir sur l'Enclave le reconfinement de la Drôme aujourd'hui dans le collimateur du Gouvernement en raison de la situation sanitaire liée au Covid-19, ce redécoupage de l'Insee pose la question du sort de la Drôme provençale : Auvergne-Rhône-Alpes ou Paca ?

Et dans le reste du Vaucluse ?

Dans le reste du Vaucluse, la zone d'emploi de Carpentras totalise 29 communes. L'emploi s'y organise autour de deux pôles : Carpentras et Monteux. Monteux, pôle résidentiel (0,8 emploi par actif occupé résident) à la démographie parmi les plus dynamiques de la région, illustre parfaitement la mutation de nos territoires favorisée par une grande mobilité. Les Montilliens sont ainsi 1 606 à travailler dans leur commune de résidence et sont 836 à se rendre à Carpentras pour leur emploi alors qu'ils sont 1 238 à aller sur la zone d'Avignon (717 à Avignon, 257 à Sorgues et 264 au Pontet).

Pour celle de Cavaillon (qui intègre Apt), ce nombre de communes s'élève à 54 dont 11 étaient auparavant rattachées à la cité des papes (dont 5 communes des Bouches-du-Rhône - Eygalières, Mollégès, Orgon, Plan d'Orgon et Saint-Andiol) et 1 à Manosque.

« 2 600 Vauclusiens habitant le Sud-Luberon travaillent sur Aix. »

Pour sa part, la zone d'Orange comprend 16 communes dont 3 étaient associées à Avignon dans la précédente étude de l'Insee (Châteauneuf-du-Pape, Courthézon et Gigondas). Le secteur de la cité des princes présente par ailleurs la spécificité de concentrer un maximum d'emploi dans la ville la plus peuplée du territoire : plus de la moitié des actifs occupés y travaillent.

Enfin, concernant le Sud-Luberon on dénombre 21 communes de Vaucluse autour de Pertuis à faire partie de la zone d'Aix-en-Provence. Dans ce cadre, ils sont près de 2 600 à quitter chaque jour le département pour travailler sur Aix. A cela s'ajoute plus de 700 Vauclusiens employés sur Marseille (418 pour Pertuis et 309 pour Avignon).



(Vidéo) Insee : Elèves de 6e en 2007, qu'êtesvous devenus ?



L'<u>Insee</u> (Institut national de la statistique et des études économiques) organise une étude pour savoir ce que sont devenus les élèves de 6e en 2007. Le parcours scolaire et l'insertion professionnelle de cette année concernent 35 000 jeunes. Objectif ? Comprendre la situation de cette génération.

En 2015

En 2015, 8 ans après leur entrée en 6e en 2007, qu'étaient-ils devenus ? Près de 45% d'entre-eux entamaient, alors, des études supérieures ; 30% restaient scolarisés dans le secondaire ; 25 % avaient quitté, à titre définitif ou provisoire, l'école.



Etudes supérieures

Parmi ceux qui suivaient des études supérieures, un peu plus d'un sur dix occupaient un emploi ; dans la moitié des cas, cet emploi était lié à leur formation en apprentissage ou stage. Pour ceux qui avaient déjà arrêté leurs études, peu diplômés, l'accès et les conditions d'emploi étaient difficiles : seuls 37% occupaient un emploi, le plus souvent temporaire : contrat à durée déterminée et intérim. Les trois quarts vivaient encore chez leurs parents, même quand ils avaient un emploi.

Dans le détail

Vous êtes entré en 6e en 2007. Votre situation intéresse l'Insee qui vous demandera si vous suivez-vous encore des études ? Si vous travaillez, quel emploi occupez-vous ? Si vous ne travaillez pas, recherchez-vous un emploi ? Votre famille vous aide-t-elle financièrement ? Vivez-vous encore chez vos parents ? Si non, assumez-vous vos frais de logement ? Comment envisagez-vous votre avenir professionnel ?

Pourquoi répondre?

En répondant à ces questions, vous permettrez à l'Insee de dessiner au plus près l'« Entrée dans la vie adulte » des jeunes. L'enquête se déroule chaque année jusqu'en 2023. Cette année, la collecte a lieu du 1er mars au 7 juillet 2021.

Suivre les parcours scolaires et l'insertion professionnelle

L'Éducation nationale a suivi le parcours scolaire d'un panel de 35 000 élèves depuis leur entrée en 6e en 2007. En 2014, une grande partie d'entre eux passaient le baccalauréat. Ils ont ensuite pris des chemins différents. Certains poursuivent leurs études, d'autres sont entrés dans la vie active. Pour suivre le parcours de ces jeunes jusqu'en 2023, le ministère de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'Innovation et l'Insee prennent le relais. Le premier interroge les jeunes étudiants du supérieur ; l'Insee, ceux qui sont sortis du système scolaire.

Scolarité et devenir

L'enquête Eva collecte des informations qui ont trait à la fois au parcours d'études des jeunes et à leur insertion professionnelle. Elle permet ainsi d'éclairer la relation complexe entre scolarité et devenir au cours des premières années de la vie adulte : stabilité de l'emploi, autonomie...

Les infos pratiques

Si vous êtes enquêté(e) par l'Insee, vous recevrez un courrier postal vous informant du démarrage de l'enquête au 1er mars 2021. Ce premier courrier vous invitera à répondre par internet, en vous connectant sur notre portail sécurisé à l'aide de l'identifiant et du mot de passe qui figurent dans ce courrier.

http://enquete-entree-vie-adulte.insee.fr



37,6% dans leur département de naissance

Selon l'Insee (Institut national de la statistique et des études économiques), en 2018, 37,6% des Vauclusiens se sont mariés dans leur département de naissance. Un chiffre inférieur à la moyenne nationale qui s'élève à 42,4%.

Dans la région Provence-Alpes- Côte d'Azur c'est dans le département des Bouches- du-Rhône (46,7%) que l'on se marie le plus dans son département d'origine. A l'inverse, c'est dans les Alpes-de-Haute-Provence (25,8%) que l'on trouve la plus petite part de personnes mariées dans leur département de naissance. Arrivent ensuite les Hautes-Alpes (29,1%), le Var (31,2%) et les Alpes-Maritimes (36%). Chez nos voisins, cette part s'élève à 24,5% en Ardèche, 32,9% dans le Gard et 34,6% dans la Drôme.

Si l'on ramène ce ratio à l'échelle communale, c'est dans les Alpes-Maritimes (12,3%) que se situe la part la plus forte des personnes mariées dans leur commune de naissance. Suivent le Vaucluse (8,4%), les Hautes-Alpes (8%), le Var (7,8%), la Drôme (7,7%), le Gard (7,3%), les Alpes-de-Haute- Provence (5,2%), les Bouches-du- Rhône (5,1%) et l'Ardèche (4,1%). A titre de comparaison, la moyenne nationale s'élève à 7,5%.